



**N° 976**

COMMISSION  
TOUS LIEUX D'AFFECTATION

**SPECIAL**

**PROMOTIONS VERS LE GRADE A/3  
(relevant du budget de recherche DG XIII)  
EXERCICE 1996**

Conformément à la décision de la Commission du 5 octobre 1990 (COM(90) PV 1029) qui a étendu aux emplois de nature permanente rémunérés sur les crédits de recherche la décision du 19 juillet 1988 relative aux emplois d'encadrement intermédiaire (COM(88) PV 928, point XVII 4 2) .

- 1 L'Autorité investie du pouvoir de nomination (A I P N ) a réservé, par décision du 6 août 1996, 4 emplois A/3 pour une promotion vers le grade A/3 budget de recherche DG XIII.
- 2 Le Comité consultatif des Nominations (C C N ) a établi, le 22 novembre 1996, en consultation avec le Directeur général des Télécommunications, Marché de l'Information et Valorisation de la Recherche, un avis sur les fonctionnaires A/4 promouvables (budget de recherche- DG XIII) qui devraient être pris en compte pour une promotion vers le grade A/3

3. La Commission a adopté le 31 janvier 1997 (doc.Pers(97)32), et sur base de/l'avis du C.C.N., la liste suivante de 4 noms, par ordre alphabétique, correspondant aux possibilités de promotion :

**M. DA SILVA**  
M. DE ALBUQUERQUE  
M. HAMACHER  
M. O'SHEA

Cette liste est valable jusqu'au 31 décembre 1997. Les décisions individuelles seront arrêtées en fonction des disponibilités budgétaires.

IX.A.5